

EDITORIAL

A vous tous qui nous lisez (pour certains depuis 1991!) et qui nous encouragez à poursuivre la publication de ce petit journal de communication, nous souhaitons une bonne et heureuse année 1997. Nos pages vous sont ouvertes pour toute publication que vous jugerez utile ou toute information nécessaire à la population. Compte tenu des caprices de la météo, nous avons choisi de rappeler ce qu'est notre Jabron et de faire le point sur les travaux entrepris le long de ses rives. Nous avons pour cela rencontré Mr Coutelle, Président du Syndicat des Rives du Jabron. Comme suite à notre article de fond du n°21, nous publions un article sur une initiative intéressante de recyclage des déchets sur la commune de Thoard. Et comme toujours, nous vous donnons des nouvelles des communes.... Avec nous vient désormais travailler Sylvie Durand de Fraimaison, nous la remercions pour sa collaboration et son engagement à nos côtés.

Miette Watt

N° 22 - hiver 1997

LES DECHETS (suite)

Nous l'avons dit dans le numéro 21 de "Vivre au Jabron", les déchets c'est l'affaire de tous ! Une Communauté de Communes en a très bien saisi toute l'importance, c'est celle de "Duyes-Bléone". Nous pensons qu'il est utile de publier cette expérience en complément de notre article du numéro précédent. Ces communes pratiquent le compostage de proximité, ainsi que la récupération du verre, du papier, des huiles de vidange et des piles usagées.

Nous traiterons ici le compostage de proximité pour lequel Thoard est un site expérimental national. Il s'agit en fait de recycler des déchets organiques qui sont transformés en compost après fermentation et passage dans un composteur, le tout s'effectuant sur place.

L'avantage est double :

Diminution du volume des ordures ménagères à traiter à l'extérieur, ce qui entraîne une réduction du coup de gestion à long terme

Récupération d'un terreau distribué gratuitement aux habitants pour leurs cultures.

Ceci nécessite une forte motivation à tous les niveaux : la population, les élus et les administrations.

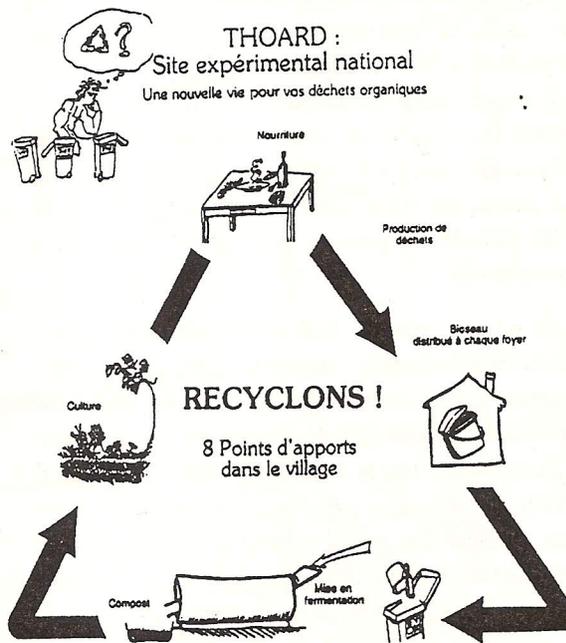
A l'aube de l'an 2000, où le problème des déchets se posera avec acuité, les solutions de petites installations de proximité, ne sont-elles pas une voie à explorer ? Nous rappelons qu'en l'an 2002, les décharges seront interdites; la responsabilité de l'enlèvement des ordures reviendra aux départements d'où l'importance des orientations prises et des choix faits qui auront évidemment une répercussion sur les finances (se reporter au numéro 21).

Pour plus amples renseignements :

Com. de C. : 04.92.34.68.75.

Annick Proix : 04.92.34.84.01.

LE COMPOSTAGE DE PROXIMITE



Les habitants trient, gèrent leurs déchets organiques et nourrissent leurs cultures.

Illustrations : Eric BERTHOLET

LES TRAVAUX DU SYNDICAT DES RIVES DU JABRON .

Jabron (sans l'article comme on l'appelle dans la vallée) avait fait des siennes en 1994. Il a récidivé cette année et nous l'avons vu roulant des flots furieux et bien au dessus du niveau auquel nous sommes habitués.

Ces intempéries ont entraîné une grande sensibilisation de la population à laquelle s'est ajoutée une demande des communes pour le classement en zones sinistrées. Il a donc semblé nécessaire de réactiver le très ancien Syndicat des Rives du Jabron.

Un nouveau président a été élu, les statuts ont été modifiés car ils étaient devenus inadaptés par rapport aux nouvelles dispositions de la Loi sur l'eau, et des travaux ont été envisagés. Mais aucun dossier ne pouvait être monté sans une étude préalable de notre cours d'eau.

C'est la Société E.T.R.M qui, pour la somme de 180 000 Frs, s'est chargée de ce travail. On a alors pu lancer un programme de travaux sur trois ans, dont le coût est de 3 500 000 Frs. Début 1996, une première tranche a été lancée pour une somme de 1 200 000 Frs après appel à concurrence, ces travaux seront repris après mars 1997, car la loi interdit les travaux sur les cours d'eau entre les mois de décembre et mars, afin de laisser se reproduire les poissons. L'étude préalable a permis d'impliquer la D.D.E pour le secteur à l'amont de Valbelle. En effet, une arche (du pont) supplémentaire mise en place par cet organisme représentait une gêne. La D.D.E mise en cause a assuré 90% des travaux à ce niveau. Il en a été de même à Paresous et à Curel. La D.D.E a ainsi réalisé les travaux pour un montant de 1 000 000 de francs. L'étude a aussi concerné les riverains qui paieront désormais 10% des travaux à effectuer, le reste étant à la charge des communes. L'étude a ainsi permis de définir des périmètres à protéger qui tiennent compte de la crue centennale (*).

Avant tous travaux, le Syndicat organise une réunion, mais les informations passent toujours par les communes, celles-ci restant maître chez elles. Le travail du Syndicat consiste à monter les dossiers et assurer une bonne gestion d'ensemble. Pour la deuxième tranche, la D.D.A.F est en train d'y travailler par une recherche des points d'urgence. Comme il y a une volonté départementale de mettre en place un plan d'entretien des cours d'eau (Brigade Bleue), le syndicat s'y est intéressé et a demandé d'y participer.

Une expérience sera faite sur la rive droite du Jabron au niveau de la commune de Valbelle, et au dessus de la ferme Curnier : on tentera un maintien des berges par une couverture végétale. Rappelons-nous que la nature conditionne notre vie et en toutes circonstances, il faut savoir la respecter. En 1994, les plus gros travaux ont été réalisés sur l'aval du cours d'eau au niveau de Sisteron, Bevons, Noyers.

Il faut maintenant envisager les travaux en amont car c'est là qu'ont eu lieu les dernières et très importantes précipitations. Nous espérons que en quelques lignes vous auront permis de vous faire une idée sur ces récents travaux. Quand la vallée était très peuplée, chacun surveillait et entretenait son bord de Jabron. Mais les campagnes se dépeuplent, certains riverains ne viennent plus que l'été et il faut alors recourir aux grands moyens.

Le président du Syndicat est Mr Coutelle (maire de Bevons). Le secrétaire est Mr Georges Blanc de Noyers. Chaque commune est représentée par deux délégués. Vous pouvez obtenir leur identité en téléphonant aux mairies.

(*) crue centennale : c'est la crue qui a une probabilité de retour d'une fois tout les cent ans.

*(Interview faite auprès de Mr Coutelle par
Betty Garcin et Miette Watt), décembre 1996.*

INFORMATIONS GENERALES

* Nous déplorons le décès du Père Joseph Lions qui a longtemps desservi la Vallée.

* La boulangerie-épicerie de Noyers est désormais sous l'enseigne des trois Mousquetaires. Elle travaille donc en collaboration avec cette chaîne de supermarchés. Vous y trouverez les produits de cette société, légèrement majorés, mais ceci sera compensé par une économie de carburant. Sachons nous y arrêter, faire nos emplettes, pour que ces lieux de vie continuent d'exister.

Ouverture : 7h30 - 12h30 et 16h00 - 19h00

Le jour de fermeture sera précisé ultérieurement.

* De son côté, la Mairie de Curel envisage la création d'un même type de commerce pour le haut de la vallée. Mais elle souhaite s'entourer de beaucoup de précautions (en particulier étude de faisabilité du Conseil Général). Elle lance une enquête auprès de la population. Un questionnaire est à votre disposition en mairie.

* Notre amie Hélène SARLIN de Curel a publié un livre de recettes : Cuisinières du Jabron (Vente chez l'auteur, 49 Frs)

* Par suite de notre départ de l'ancien S.I.V.O.M à Saint Vincent, et de notre installation dans le nouveau bureau du S.I.V.O.M à Bevons, il y a un certain flottement ...et quelques oublis dans la publication de l'état civil. Nous nous efforçons d'y remédier. Ne nous en voulez pas si nous avons oublié un événement concernant votre famille, mais communiquez-nous le, nous le publierons.

VIVRE AU JABRON (Mairie de Bevons).

* Suite au projet de fermeture de la décharge intercommunale, l'entreprise TEPS à Manosque a proposé au SIVOM deux lieux de récupération de déchets (avec tri sélectif). Dans un premier temps, une benne sera mise en place près du conteneur à carcasses du Couvent. Le SIVOM élabore un dossier de demande de subventions qui permettra de réduire le coût.

LE JABRON – SA FAUNE ET LES IMPACTS DES TRAVAUX SUR LE COURS D'EAU

Quelle chance a notre vallée d'être arrosée par le Jabron! Une rivière est source de richesses diverses, et il faut l'utiliser convenablement pour qu'un jour nos héritiers puissent bénéficier de l'offrande de Dame Nature.

Que trouve-t-on dans le Jabron ?

Le régime torrentiel ne permet pas à une macroflore de s'installer. Par contre des algues unicellulaires microscopiques s'y développent, et l'été par suite du réchauffement, du manque d'eau et de diverses pollutions (nitrates, phosphates,...), on constate l'apparition d'algues vertes filamenteuses.

Du point de vue piscicole, on trouve dans le Jabron des blageons appelés ici "sofi"; des chevesnes, des barbots, des loches, des chabots et bien sûr, la truite fario. Ces espèces peuvent être trouvées tout au long du cours d'eau. Par contre le hotu, espèce rare, ne se trouve que dans la partie basse (aval). Depuis 1986, il y a eu maintien et recrutement de cette population piscicole. Les truites sont bien maintenues par des lâchers d'alevins. Mais comme elles seules intéressent les pêcheurs, ceci explique peut-être cela.

Les prédateurs

On ne les avait jamais vus, mais depuis quelques années, ils nous inquiètent beaucoup: ce sont les hérons. Représentent-ils un réel danger ? Ils n'ont pas de nourriture sélective et peuvent aussi manger des grenouilles ou des escargots. Plus inquiétants sont les cormorans en nombre encore limité. Il serait bon d'être vigilant. Enfin, dans cette liste, n'oublions pas...l'homme.

Impacts des travaux

De nombreuses portions ont été recalibrées, l'habitat des poissons a été bouleversé. Il faudra du temps pour que le lit retrouve une stabilité et une capacité d'accueil pour la faune et la flore.

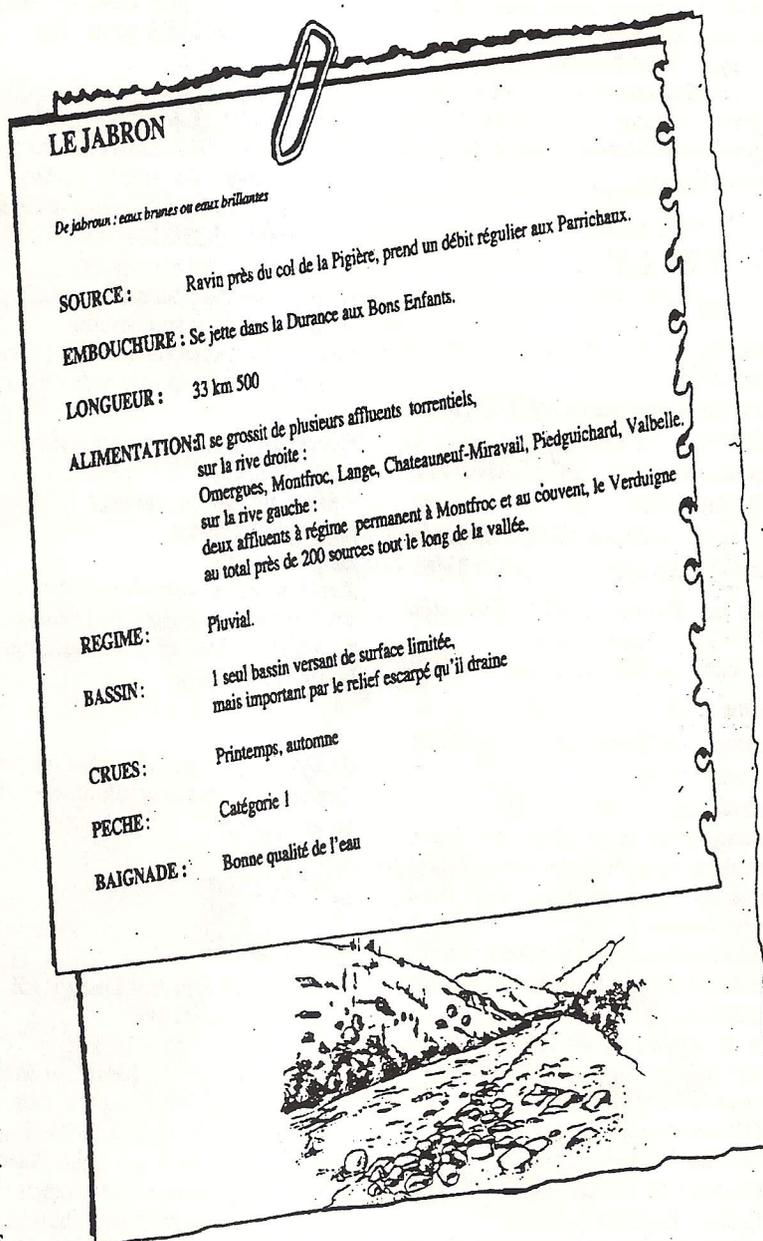
Cependant, avec la nouvelle loi sur l'eau, et beaucoup de volonté, il est possible de concilier activités humaines, richesses du Jabron et respect de la nature.

Débit

Depuis trois ans, le Jabron ne manque pas d'eau suite à une pluviométrie importante; mais il faut rester vigilant, car un été sec, combiné à des prélèvements agricoles importants pourraient amener des difficultés comparables à celles des années 89-90-91. Cependant, des efforts notables ont été faits au niveau des forages, ce qui équilibre le débit.

Ce petit article avait pour but de sensibiliser l'opinion sur l'impact de l'activité humaine sur la nature.

N'oublions pas que celle-ci reprend toujours ses droits, alors faisons avec !



NOUVELLES DES COMMUNES

LES OMERGUES

Etat Civil

20 février 1996, décès de Monsieur KOU-LOUMIAN (résident secondaire sur la commune)

24 novembre 1996, célébration des cinquante ans de mariage de Martial BORREL et de Jeanne née CURNIER

Réalisations

Remise en état du logement de la maison communale.

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (J.O de 20/12/96), Voirie communale : travaux au printemps prochain par suite de retard de l'entreprise.

Adhésion au Syndicat des Rives du Jabron : les berges seront consolidées à la passerelle du quartier des Gramailles.

janvier : travaux d'agrandissement du secrétariat de mairie.

en projet : salle d'exposition et de réunion; réalisations d'appartements, aménagement sécurité du carrefour central, projet d'embellissement dans le cadre du pays de Giono.

VALBELLE

Etat Civil

Naissance de Maëva ESPIEU, le 29 février 1996.

Naissance de Joshua CONTIOS, le 17 avril 1996.

Naissance de Charlotte CASANOVA, le 4 juillet 1996.

Mariage de Nathalie GUIRAO et de Alain GANGNERY, le 27 juillet 1996.

Décès de Yvonne ESTRADE, née ESPRIT, le 5 octobre 1996.

Naissance de Elyse ZERATH, le 8 octobre 1996.

Naissance de Yuna CHEILAN, le 14 novembre 1996.

Réalisations

Aménagement de la place publique, rénovation de la salle du conseil et du secrétariat : le secrétariat s'est doté d'un ordinateur.

Installation de trois nouvelles poubelles et début d'aménagement de murets et de dalles.

Pose de panneaux de limitations de vitesse et de panneaux d'indication.

Création d'un terrain de jeux.

Deuxième tranche de travaux à la chapelle Saint Honorat.

Classement du chemin de Saint Pons en chemin de petite randonnée.

Au village, l'horloge a été équipée d'une horloge électronique.

en projet : travaux de voirie (suspendus pour cause de sursis de communauté de communes et météo capricieuse).

VALBELLE suite

Eau : extension du réseau vers Beaudina.

Projet de traitement de la source de Beaufayée.

Ecole : isolation, chauffage électrique et peinture du local.

SAINT VINCENT

Décès le 20 mars 1996, de Mr JANSELME qui avait été fait Chevalier dans l'ordre national du mérite, pour sauvetage en mer. Installé dans la vallée depuis 1973 avec son épouse, il était St Vincentais de coeur. Toutes nos condoléances à sa veuve.

Naissance le 30 juin 1996, de Marie-Camille BIARESSE, petite fille LANTERMINO.

Mariage le 17 août 1996 de Nathalie LE MANIK avec Gilles CASSEN.

30 novembre 1996, nomination au grade de Chevalier du mérite agricole de Pierre DURAND (à titre posthume) et de Albert EYSSERIC.

Réalisations

Rénovation du plafond de la salle polyvalente pour insonorisation

Pose de barrières de sécurité (chemin de Framaison à la demande des riverains.

Divers travaux de peinture par stagiaires E.R.E.A.

Réfection voirie, vidange et débouchage des réseaux.

En projet

Aménagement nouvelle mairie, construction de garages, création d'une classe supplémentaire, projet d'équipement sportif (Combes).

...

Rachat du gîte de la Ribière par Mme Renon, que nous accueillons avec plaisir au village.

BEVONS

Etat Civil

Naissance de Clément DESPREZ, le 18 Novembre 1996

Décès de Louis PLAUCHE, le 29 novembre 1996. Conseiller Municipal pendant 40 ans, il a été maire de la commune de 1965 à 1983. Toutes nos condoléances à la famille Plauche, durement éprouvée à trois reprises.

en projet : le vieux Castel (bâtiment à côté de l'EREA) sera acquis. Les étages seront transformés en logements HLM, les trois salles du rez-de-chaussée deviendront mairie, salle polyvalente et école (sur son emplacement actuel).

BEVONS suite

Réalisations

Création d'un poste de CES à la cantine EREA ainsi que travaux communaux.

Participation de la commune à un CEC (Contrat Emploi Consolidé à l'EREA). Réalisation d'une piste forestière à la Fayée.

Acquisition de matériel informatique.

Rentrée EREA

104 élèves (dont 75 internes); l'établissement doit être transformé en lycée professionnel d'enseignement adapté après divers travaux.

Colonie de FOS

Elle est mise en vente mais l'avis de la commune sera sollicité avant toute transaction.

La ferme d'en bas a été acquise par François Levraut (ancien propriétaire de la Ribière à St Vincent) qui y installera un gîte d'étape et de randonnées pédestres.

NOYERS

Etat Civil

Décès de Alberto TRUJILLO, le 31 décembre 96.

Décès de Marie-Elisabeth GIRAUD, le 31 décembre 96

Naissance de Nils CARLIER, le 28 juillet 96

Décès de Madeleine LAPORTE, veuve ALEXIS, le 29 juillet 96.

Naissance de Romane PECQUENARD, le 8 novembre 96.

Décès de Kurt JACOBS, le 10 octobre 96.

Naissance de Nicolas MARGAZILLAN, le 19 novembre 96

Décès de Francisco DE ASIS, le 1 novembre 96

Décès de Noëlie SERRE, veuve GIRAUD, le 07 décembre 96.

Réalisations

La commune de NOYERS a créé une bibliothèque, ouverte à tous les habitants de la vallée et des environs.

Plus de deux mille volumes vous sont proposés, les lundi et vendredi de 17 h à 18 h 30. Abonnement 30 frs par an et par foyer.

CUREL

Inauguration le 7 décembre 1996 du premier logement social de la Vallée, en présence de nombreuses personnalités.